

JIG-A-LOO CANADA INC.  
1100 rue du CONDE,  
MONTREAL; QUEBEC; H3K 2E3  
CANADA

**PRODUIT: 10251-23-001 JIG-A-CLEAN****Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

FABRICANT..... MANUFACTURED FOR:  
JIG-A-LOO CANADA INC.  
1100 rue du CONDE, MONTREAL, H3K 2E3 (514-768-2867)  
For Chemical Emergency  
Spill Leak Fire Exposure or Accident  
Call CHEMTREC Day or Night  
DOMESTIC NORTH AMERICA 800-424-9300  
INTERNATIONAL, CALL 703-527-3887 (collect calls accepted)

NOM DE PRODUIT..... 10251-23-001 JIG-A-CLEAN  
FAMILLE CHIMIQUE..... MELANGE.  
POIDS MOLECULAIRE..... NON APPLICABLE.  
FORMULE CHIMIQUE..... MELANGE.  
NOMS DE MARQUE ET SYNONYMES..... 10251-23-001 JIG-A-CLEAN  
USAGE DE PRODUIT..... NETTOYEUR.  
LIVRE DE FORMULA/LAB #..... F 10-JIG.

**Section 02: COMPOSITION/INGREDIENTS SUR LES COMPOSANTS**

INGREDIENTS DANGEREUX	%	LIMITES D'EXP	#C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50 VOIE, ESPECE
SOLVANT PARAFFINIQUE NAPHTENIQUE	1-5	100 ppm	64742-47-8	>5000 mg/kg RAT-ORALE	6.8 mg/l
DIOCTYL ADIPATE	0.1-1.0	NOT AVAILABLE	103-23-1	9110 mg/kg RAT - ORALE	NON ESTABLIS
QUARTZ DE CRYSTALLINE	0-1.0	0.1 mg/M3 (mist)	14808-60-7	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE
ISOBUTANE	5-10	1000 ppm	75-28-5	NON APPLICABLE	142,500 ppm (4h) RAT - INHAL
PROPANE	3-7	1000 ppm	74-98-6	NON APPLICABLE	NON DISPONIBLE

**Section 03: IDENTIFICATION DES DANGERS**

VOIE DE PENETRATION  
INGESTION..... PEUT CAUSER DES MAUX DE TETE, DES NAUSEES, DES VOMISSEMENTS ET DES  
FAIBLESSES.

INHALATION AIGUE..... IRRITE LES VOIES RESPIRATOIRES. AGENT(S) DE PROPULSION - SIMPLE ASPHYXIANT.  
CONTACT AVEC LES YEUX..... LES VAPEURS PEUVENT IRRITER.

ABSORPTION PAR LA PEAU..... AUCUNE DONNEES DISPONIBLE POUR LE MELANGE DE CE PRODUIT.  
CONTACT AVEC LA PEAU..... IRRITATION LEGERE.

EFFETS D'EXPOSITION AIGUE..... VERTIGES, NAUSEES. IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.  
EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE..... LES SOLVANTS PEUVENT CAUSER UNE DERMITE DE CONTACT.  
LIMITE D'EXPOSITION DU PRODUIT..... VOIR SECTION II.

**Section 04: PREMIER SOINS**

PREMIERS SECOURS EN CAS ..... CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER LES YEUX A GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 15  
D'URGENCE D'URGENCE MINUTES ET CONSULTER UN MEDECIN. CONTACT AVEC LA PEAU: LAVER LA PEAU ATTEINTE  
A L EAU ET AU SAVON DOUX. INHALATION: SORTIE LA VICTIME AU GRAND AIR. INGESTION:  
NE PAS FAIRE VOMIR. OBTENIR IMMEDIATEMENT DES SOINS MEDICAUX.

**Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

TEMPERATURE D'AUTO IMFLAMMATION..... NON DISPONIBLE.  
PROCEDURES SPECIALES..... ON PEUT UTILISER L'EAU PROVENANT DES GICLEURS DE PULVERISATION POUR REFROIDIR  
LES CONTENANTS FERMES ET EMPECHER UN AUGMENTATION DE LA PRESSION LORS DE  
L'EXPOSITION A DES TEMPERATURES EXTREMES. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE  
AUTONOME ET DES VETEMENTS DE PROTECTION.

INFLAMMABILITE..... \*NO TRANSLATION AVAILABLE\*.  
SI OUI, SOUS QUELLES CONDITIONS?..... CHALEUR EXCESSIVE, ETINCELLES ET FLAMMES.  
MOYENS D'EXTINCTION..... DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE.  
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE..... 11.5.  
(% VOLUME)  
SEUIL MINIMAL D'IMFLAMMABILITE..... 1.1.  
(% VOLUME)

DONNEES SUR LES RISQUE D'EXPLOSION.  
SENSIBILITE AUX DECHARGES STATIQUES..... NON APPLICABLE.  
SENSIBILITE AUX CHOCS..... NON APPLICABLE.  
PRODUITS DE COMBUSTION  
DANGEREUX..... VAPEUR ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA  
COMBUSTION EST INCOMPLETE.

PROJECTION DE LA FLAMME- AEROSOL

**PRODUIT: 10251-23-001 JIG-A-CLEAN****Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

EST CLASSÉE COMME:..... 0 cm.  
 RETOUR DE FLAMME..... NON.  
 POINT D'ÉCLAIR (C), VASE CLOS DE ..... \*NO TRANSLATION AVAILABLE\*.  
 TAGLIABUE(CONCENTRE)

**Section 06: MESURES DE DÉCHARGEMENT ACCIDENTEL**

PROCÉDURES DE NETTOYAGE ..... ÉLOIGNER TOUTE SOURCE D'IGNITION. UTILISER UN MATÉRIAU ABSORBANT INERTE ET  
 FUITE/DEVERSEMENT ..... DES OUTILS QUI NE PRODUISENT PAS D'ÉTINCELLES. ÉVITER D'INHALER LES VAPEURS.  
 AÉRER L'ENDROIT. EMPECHER L'ACCÈS AUX COURS D'EAU.

**Section 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE..... GARDER À L'ÉCART DES SOURCES DE CHALEUR, ÉTINCELLES, OU FLAMMES.  
 CONTRÔLES D'INGÉNIERIE..... VENTILATION - LOCALE (MECANIQUE LORS DE L'UTILISATION À L'INTÉRIEUR DE FAÇON  
 CONTINUE.  
 PRECAUTIONS À PRENDRE POUR LA ..... RANGER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AÉRÉ, DONT LA TEMPÉRATURE D'EXCÈDE PAS  
 MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE ..... 50 DEG C.  
 MATIÈRES SYNERGIQUES..... AUCUN CONNU.

**Section 08: PROTECTION DE L'EXPOSITION CONTROLS/PERSONAL**

GANTS/TYPE..... NON REQUIS(E).  
 RESPIRATOIRE/TYPE..... NON REQUIS(E).  
 YEUX/TYPE..... PAS NORMALEMENT REQUIS.  
 CHAUSSURES/TYPE..... PAS NORMALEMENT REQUIS.  
 AUTRE/TYPE..... NON REQUIS(E).

**Section 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ÉTAT PHYSIQUE..... AÉROSOL.  
 APPARENCE..... \*NO TRANSLATION AVAILABLE\*.  
 ODEUR..... NON DISPONIBLE.  
 SEUIL DE L'ODEUR..... NON DISPONIBLE.  
 PRESSION DE VAPEUR(P<sub>SIG</sub>)(AÉR)..... 30-45.  
 @ 20 C  
 POINT D'ÉBULLITION..... 100C (212F) BASÉ SUR DES DONNÉES POUR L'EAU.  
 TAUX D'ÉVAPORATION..... MOINS DE 1.  
 ACÉTATE DE BUTYLE NORMALE  
 DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)..... PLUS DE 1.  
 (PAR POIDS)  
 SOLUBILITÉ DANS L'EAU g/L (20°C)..... SOLUBLE.  
 pH..... NON APPLICABLE. 10.25-10.50.  
 DENSITÉ (LIQUIDE)..... 0.91-0.95. 0.98-1.0.  
 COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE..... NON DISPONIBLE.  
 POINT DE CONGÉLATION:(°C)..... NON DISPONIBLE.  
 % DE LA VOLATILITÉ DE AÉROSOL..... 55-60.  
 (PAR POIDS)  
 DENSITÉ (AÉROSOL)..... 0.88-0.92.

**Section 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ**

PRODUITS DANGEREUX DE  
 DÉCOMPOSITION..... VAPEURS ET FUMÉE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA  
 COMBUSTION EST INCOMPLETE.  
 STABLE CHIMIQUEMENT:  
 OUI..... SOUS DES CONDITIONS NORMALES.  
 NON, QUELLES CONDITIONS?..... NON APPLICABLE.  
 COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES SUBSTANCES.  
 NON, LESQUELLES?..... OXYDANTS PUISSANTS.  
 REACTIVITÉ, SOUS QUELLES CONDITIONS?..... NON APPLICABLE.  
 RISQUE DE POLYMERISATION DANGEREUSE.. NE SE PRODUIRA PAS.

**Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ**

EFFETS DE REPRODUCTION..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA  
 REPRODUCTION N'EST PRÉSUMÉ.  
 IRRITATION DU PRODUIT..... PEUT CAUSER DES IRRITATIONS.  
 CAPACITÉ DE SENSIBILISATION DU PRODUIT.. INCONNU(E).  
 CANCÉROGENICITÉ DU PRODUIT..... LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE CE PRODUIT NE SONT PAS INSCRITS COMME  
 CANCÉROGENES PAR LE NTP (NATIONAL TOXICOLOGY PROGRAM). ILS NE SONT PAS  
 RÉGLEMENTÉS COMME TELS PAR L'OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH  
 ADMINISTRATION) ET N'ONT PAS ÉTÉ ÉVALUÉS PAR LE CIRC (CENTRE INTERNATIONAL DE  
 RECHERCHE SUR LE CANCER) NI PAR L'ACGIH (AMERICAN CONFERENCE OF  
 GOVERNMENTAL INDUSTRIAL HYGIENISTS).  
 TERATOGENÈSE..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET TERATOGENE NUISIBLE N'EST  
 PRÉSUMÉ.  
 MUTAGÈNESE..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET MUTAGENE NUISIBLE N'EST  
 PRÉSUMÉ.

**PRODUIT: 10251-23-001 JIG-A-CLEAN****Section 12: RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUE**

ENVIROMENTAL..... NON DISPONIBLE.

**Section 13: DECHETS**

METHODE D'ELIMINATION..... NE PAS PERFORER OU JETER LES CONTENANTS AU FEU, MEME VIDES. ELIMINER CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION LOCALE, PROVINCIALE ET FEDERALE.

**Section 14: L'INFORMATION DE TRANSPORT**CLASSIFICATION DU T.M.D..... BIEN DE CONSOMMATION (AEROSOLS, UN1950, CLASS 2.2).  
D.O.T. CLASSIFICATION..... BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D.**Section 15: LEGISLATION****RÈGLEMENTS CANADIENS**CLASSIFICATION SIMDUT..... A,D2B.  
CNFC SECTION 3.3.5..... NIVEAU 1.  
CEPA (Loi Canadienne De Protection D'Enviromental) ..... TOUTES LES SUBSTANCES DANS CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉES SUR LA LISTE CANADIENNE DE SUBSTANCES DE DOMISTIC (DSL) OU NE SONT PAS EXIGÉES POUR ÊTRE ÉNUMÉRÉES.**RÈGLEMENTS U.S.**NIVEAU DE HMIS - SANTE..... 1 HASARD QUELQUE PEU.  
NIVEAU DE HMIS - INCENDIE.....  
NIVEAU DE HMIS - REACTIVITE..... 0 HASARD MINIMUM.  
HMIS ÉVALUANT LA PROTECTION PERSONNELLE ..... B.  
NFPA CODE 30B..... NIVEAU 1.  
L'INFORMATION DE SARA 313 : ..... CE PRODUIT NE CONTIENT AUCUN TI SOUMIS D'INGREDIENTS LES CONDITIONS DE REPORTAGE DE LA SECTION 313 DE LA PLANIFICATION DE SECOURS ET LA COMMUNAUTE DROIT-A-CONNAISSENT L'ACTE DE CFR 372. CAS # : NOMMÉ CHIMIQUE : N/A.  
CALIFORNIA PROPOSITION 65:..... LE RAPPORT SUIVANT EST FAIT AFIN D'ÊTRE CONFORME À L'EAU POTABLE SÛRE DE LA CALIFORNIE ET À L'ACTE TOXIQUE D'APPLICATION DE 1986 : AVERTISSEMENT : CE PRODUIT NE CONTIENT INTENTIONNELLEMENT AUCUN PRODUIT CHIMIQUE CONNU DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE POUR CAUSER LE CANCER, LES DÉFAUTS DE NAISSANCE OU TOUT AUTRE MAL REPRODUCTEUR. CAS # : NOMMÉ CHIMIQUE : N/A.  
TSCA (Acte Toxique De Commande De Substances des) ..... TOUT LE COMPOSANT DE CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉS SUR LE INVENTAIRE DE TSCA.  
VOC (w/w%)..... <15. TOUTES LES IMPURETÉS ACTUELLES DANS CE PRODUIT SONT EXEMPTES DE LA LISTE.**Section 16: AUTRE RENSEIGNEMENTS**NOTICE DE JIG-A-LOO CANADA INC..... LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE SONT FOURNIS GRATUITEMENT PAR JIG-A-LOO CANADA INC. BIEN QUE NOUS LES CROYONS FIABLES, ILS S'ADRESSENT A DES PERSONNES QUALIFIÉES QUI S EN SERVENT A LEURS PROPRES RISQUES. JIG-A-LOO CANADA INC. N ASSUME AUCUNE RESPONSABILITE QUANT AUX EVENEMENTS QUI PEUVENT SE PRODUIRE OU AUX DOMMAGES QUI PEUVENT DECOULER DE LEUR UTILISATION. LES RENSEIGNEMENTS QUI APPARAISSENT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SE RAPPORTENT QU AU PRODUIT DESIGNÉ SUR CELLE-CI ET NE S'APPLIQUENT PAS A NUE UTILISATION AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU DANS AUTRES PROCÉDES.  
PREPARE PAR..... TECHNICAL SERVICES  
PREPARATION DATE ..... JUI08/09